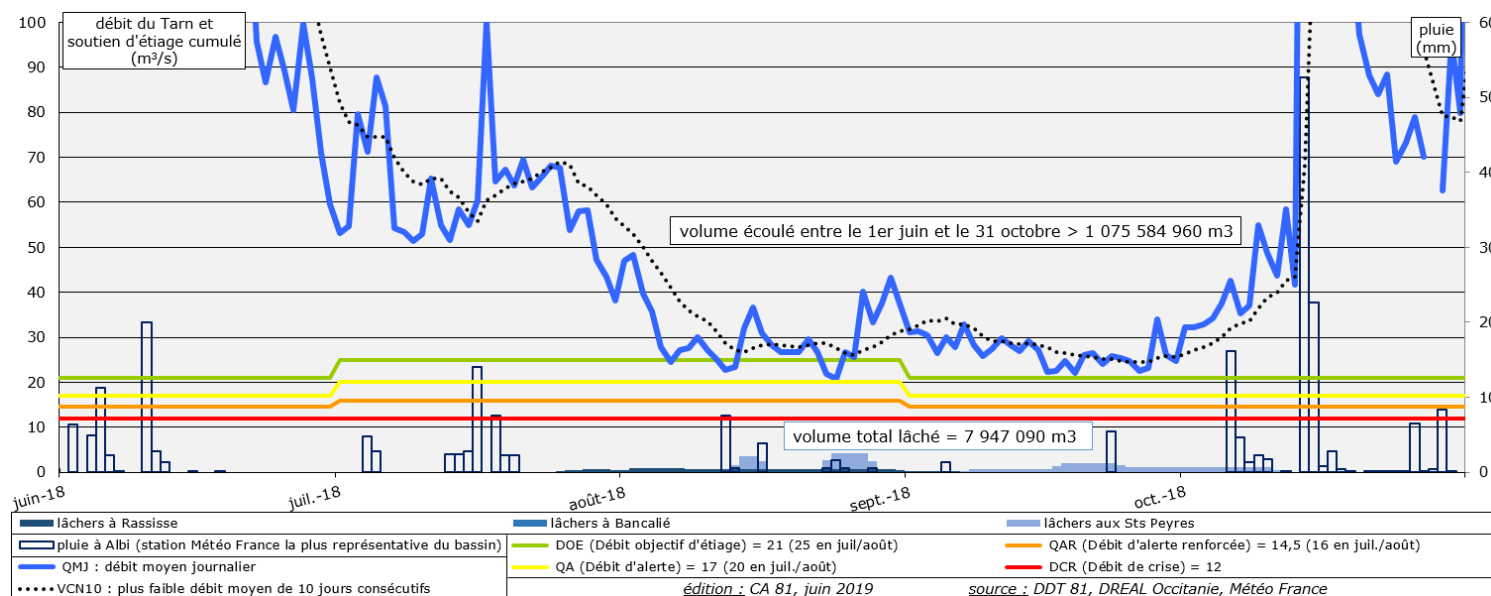


Débit durant l'été 2018 : le Tarn à Villemur



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal¹ suivant entre les préleveurs irrigants à l'échelle du bassin du Tarn :

cours d'eau et nappes connectées	59,81 hm ³
nappes déconnectées	3,44 hm ³
plans d'eau	23,35 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'été

	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	631	141
surface potentiellement irriguée (ha)	22 140	1 850
débit autorisé cumulé (m³/h)	74 349	4 741
volume autorisé (m³)	54,61	3,34
volume prélevé déclaré (m³)	34,25	1,34

Plans d'eau : 675 plans d'eau à usage agricole sont recensés, pour un volume autorisé total de 18,98 hm³.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne d'irrigation, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté sur chacun des périmètres élémentaires.

Les faits marquants

La période d'été 2018 a été marquée par un déficit hydrique¹ important, après un printemps pluvieux. Ce phénomène a été marqué surtout à l'amont du bassin du Tarn, avec un déficit hydrique à Millau supérieur de 40 % à la moyenne des 4 années précédentes, et à l'aval (30 % supérieur à Montauban).

Des restrictions de pompage ont été prises sur les petits bassins versants non réalimentés.

À noter que 33 préleveurs irrigants sont des structures collectives (ASA, CUMA, syndicats intercommunaux) ; elles représentent à elles seules la moitié du volume d'eau prélevé.

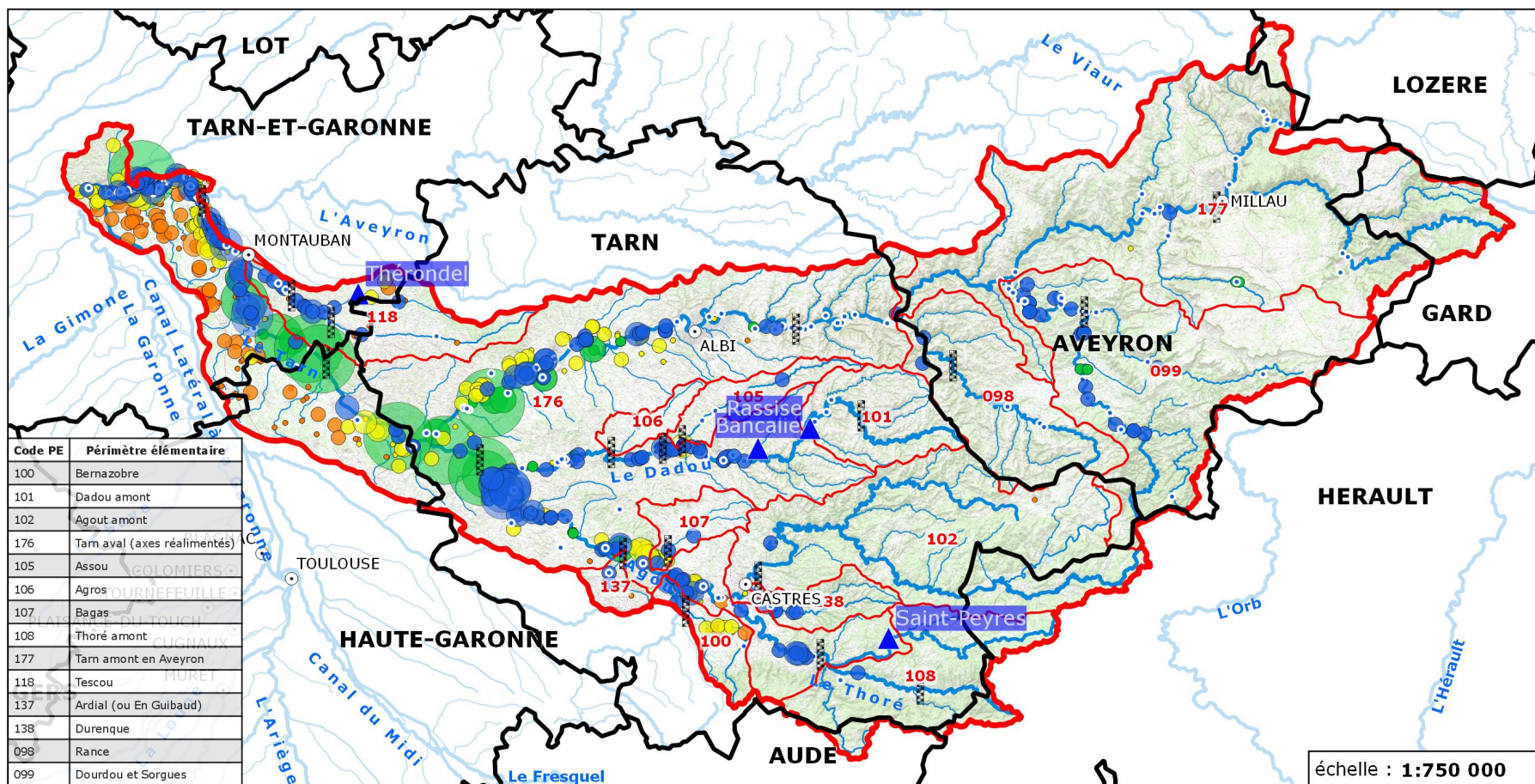


Les lâchers des grands barrages pour le soutien d'été

Le soutien d'été a débuté relativement tard, grâce à l'effet des précipitations de début juin et début juillet. Le volume total déstocké s'élève à près de 8 hm³, soit la troisième année la plus faible depuis 2011 (24 hm³ en 2017 par exemple), l'essentiel provenant du barrage des St-Peyres. La production d'hydroélectricité par EDF a cependant contribué pour près de 42 hm³ au débit de l'axe Tarn à partir de début juillet (depuis les St-Peyres et la Ravière).

¹ déficit hydrique = précipitations - évapotranspiration (ETP)

mémo : 1 hm³ = 1 000 000 m³



Organisme unique du sous-bassin Tarn :

localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2018

édition : CA81, octobre 2019
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

Légende

- limites départementales
- périmètres élémentaires
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- barrages de soutien d'étiage
- stations débitmétriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2018 :
(volumes exprimés en m³)

en cours d'eau	en nappes connectées	en nappes déconnectées	prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.)
0 - 10000	0 - 10000	0 - 10000	0 - 200000
10000 - 50000	10000 - 50000	10000 - 50000	200000 - 600000
50000 - 125000	50000 - 109242	50000 - 723670	600000 - 1200000
125000 - 200000			1200000 - 2394528
200000 - 432100			

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex

Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – outarn@tarn.chambagri.fr



© IGN-PARIS, www.ign.fr Les données ou cartes IGN contenues dans ce document sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents. SCAN 25® - licence d'exploitation n°9834/IGN